

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001124212	1ere Gachée: 11:01 (1) Quantité: 0.50 m3	Date: 28/11/2025 référence commande(2): 03 26 64 00 22	H1OL2511281145	Zone: Sous Centrale	
client: 411452 chantier: DEPART	NORD EST TP CANALISATIONS 6 BIS RUE AMPERE BP 327 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE			Véhicule: LM LM LM LUI MEME	
ARRIVEE CHANTIER DECHARGEMENT DEPART RETOUR ATTENTE convenue réelle debut fin chantier centrale			température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 	
11:00		00:00			
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7) Dmax
PJNCNXA250	BORDURE				20
ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		0			
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 250					
Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:			signature:		

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1